

PAYRIN-AUGMONTEL :

La crèche multi accueil Los Pitchounets et les Canaillous

(Crèche et passerelle
associative)

Accueil de 20 enfants de 2
mois à 2 ans (crèche) et de 2
ans à 4 ans (passerelle), du
lundi au vendredi de 7h00 à
18h30

Place de la Mairie
81660 PAYRIN-AUGMONTEL

☎ 05.63.98.62.62



assolospitchounets@orange.fr

PONT DE L'ARN - BOUT DU PONT DE L'ARN

Maison de la Petite Enfance Les Snorkys

(Multi accueil associatif)

Accueil de 20 enfants de 2 mois 1/2 à 2 ans, du
lundi au vendredi de 7h00 à 18h30

19 avenue P. Cormouls

81660 PONT DE L'ARN

Tél : 05.63.61.83.96

Mail : asso123soleil@sfr.fr

Passerelle

(Multi accueil associatif)

Accueil de 20 enfants de 2 ans à 4 ans, du lundi,
mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30 et le
mercredi de 8h30 à 12h30

☎ 05.63.61.23.72



passerelle.pont@orange.fr

SAINT AMANS SOULT :

La Petite Loco

(Multi accueil associatif)

Accueil de 24 enfants de 2 mois à 5 ans révolus, du lundi au vendredi
de 7h00 à 18h15. Club 3/5 ans le mercredi et les vacances scolaires

Allée de la Traverse

81240 SAINT-AMANS-SOULT

☎ 05.63.98.47.63

@lapetiteloco@orange.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Le RPE de la Montagne Noire est à votre disposition :

- Matinées d'animations : 3 à 4 fois par semaine
- Accueil administratif et permanence téléphonique :
 - lundi / mardi / jeudi de 13h30 à 17h00
 - mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h



05 63 97 75 80 ou 07 56 38 18 72
rpe.montagnenoire@serenitarn.fr
www.serenitarn.fr



104 avenue de Toulouse
81200 Aussillon

 **serenitarn**
Réseau LINA

RELAIS PETITE ENFANCE DE LA MONTAGNE NOIRE

Les différents modes de garde

Sur les communes : d'Aiguefonde, Albine, Aussillon, Bout du Pont de l'Arn,
Labastide Rouairoux, Lacabarède, Mazamet, Payrin-Augmontel, Pont de
l'Arn, Rouairoux, St-Amans-Soult, Saint-Amans-Valltoret, Sauveterre,
Le Vintrou, Le Rialet



LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Les missions du RPE :

Lieu d'information, de rencontre et d'échanges sur l'accueil du jeune enfant, le Relais Petite Enfance (RPE), est un service de proximité destiné aux parents employeurs ou en recherche de mode de garde, aux assistants maternels et aux gardes d'enfant à domicile.

L'information et l'accompagnement des familles :

- Informer les familles sur l'ensemble des offres d'accueil du territoire ;
- Informer sur le coût des modes d'accueil, les aides et les démarches à effectuer ;
- Favoriser la mise en relation entre les parents et les assistants maternels ;
- Accompagner les parents dans l'appropriation du rôle de particulier employeur ;
- Valoriser monenfant.fr .

L'information et l'accompagnement des professionnels :

- Informer les professionnels ;
- Proposer des temps d'échanges et d'écoute ;
- Organiser des ateliers d'éveil, ayant pour but de faciliter la socialisation des enfants accueillis par les assistants maternels et gardes à domicile ;
- Accompagner le parcours de formation continue ;
- Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels ;
- Promouvoir le métier d'assistant maternel.

Les Assistants Maternels :

Les Assistants Maternels sont des professionnels de la petite enfance, qui accueillent des enfants mineurs à leur domicile ou dans une Maison d'Assistants Maternels (MAM).

Ce sont des professionnels agréés par le Conseil Départemental et qui ont suivi une formation professionnelle, organisée également par le Conseil Départemental.

Pour financer le salaire de l'assistant maternel, vous pouvez prétendre à des allocations et une déduction fiscale.

Vous pouvez contacter le RPE pour avoir accès à la liste des professionnels en activité sur le territoire.

Garde à domicile :

La garde à domicile est assurée par un professionnel à votre domicile. Vous pouvez faire appel à un prestataire de service comme SÉRÉNITARN qui peut faire intervenir à votre domicile ses salariés, où embaucher directement une garde à domicile en établissant un contrat de travail. (SÉRÉNITARN peut également vous accompagner dans ces démarches).

La garde à domicile peut également être partagée avec une autre famille. Les enfants des deux foyers sont gardés en même temps, dans le domicile de l'un des employeurs, ou en alternance dans chaque domicile, une semaine sur deux.

Pour financer le salaire d'une garde à domicile, vous pouvez prétendre à des allocations et une déduction fiscale.

STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF

AIGUEFONDE :

Les bambins d'Autan (Crèche associative)

Accueil de 14 enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
19A rue des Clémentines
81200 AIGUEFONDE

☎ 05.63.98.54.87



lesbambinsdautan@hotmail.fr

AUSSILLON :

Les Jeunes Pousses (structure municipale)

Accueil de 25 enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15
Place des marronniers
81200 AUSSILLON

☎ 09.84.06.01.19



multiaccueil-aussillon@loisireduc.org

MAZAMET :

Centre Multi Accueil Jeanne Mazel

(structure municipale)

Accueil de 35 enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Rue Emile ESCUDIER
81200 MAZAMET

☎ 05.63.61.13.88



cmamazel@ville-mazamet.com

Centre Multi Accueil de la Lauze

(structure municipale)

Accueil de 17 enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15
2 impasse des chênes
81200 MAZAMET

☎ 05.63.98.97.36



cmalauze@ville-mazamet.com